

2 conférences vers un 2nd forum citoyen

FAUT-IL EN FINIR AVEC L'INSERTION ?

Avec Robert CASTEL

QUEL NOUVEAU SERVICE PUBLIC ?

Avec Jean GADREY et Bernard EME



Université Populaire et Citoyenne - Roubaix

L'université populaire et citoyenne est une association loi 1901, fondée en 2004 par des militants engagés dans des actions d'Éducation Populaire sur la Ville de Roubaix. Elle s'est donné pour objet d'organiser des croisements de savoirs entre citoyens sur les questions d'intérêt général. Elle est à la fois :

- **un lieu de formation citoyen** avec la mise en place de cycles de conférences-débats, de séminaires et de « cafés-citoyens » dans les quartiers. Ces lieux d'échanges et de formation sont gratuits et ouverts à tous.
- **un lieu d'action collective** avec l'organisation « d'équipes de recherche-action sociales » (Eras) créées à l'initiative de citoyens volontaires, chargées de concevoir et animer différents programmes de croisements de savoirs.

En 2008, trois Eras proposent un programme riche de rencontres sur trois thématiques :

- **« le racisme et la discrimination »** en développant notamment des ateliers d'histoire locale,
- **« le travail et l'insertion »** en élaborant des propositions visant à « bouger la politique de l'emploi à Roubaix »,
- **« l'écologie urbaine »** en organisant notamment des ateliers de suivi de démarche écologique en matière de construction et en accompagnant le collectif de l'Union dans le projet d'implantation de l'écoquartier de l'Union à Roubaix-Toucoing-Wattrelos.

L'Université populaire et citoyenne veut permettre à tous les habitants de participer à la construction des politiques publiques, en leur proposant à la fois des outils et un espace d'expression.

Université Populaire et Citoyenne à Roubaix
c/o FAL, 20 rue de Lille 59100 Roubaix
Tél : 03.20.82.23.96 / contact@upc-roubaix.org
Toute notre actualité sur www.upc-roubaix.org

2 conférences vers un 2nd forum citoyen

Les deux conférences-débats présentées dans ce cahier ont été organisées en octobre et en novembre 2008. Elles ont été conçues sans séminaire le lendemain matin (de coutume à l'Université populaire et citoyenne), mais plutôt comme deux rendez-vous préalables à la tenue du second forum citoyen « bouger la politique de l'emploi à Roubaix ». Les actes de ce forum citoyen du vendredi 19 décembre à l'ENSAIT feront l'objet d'un prochain cahier de l'UPC.

Avec l'éminent sociologue Robert CASTEL, la conférence intitulée de manière provocatrice, « faut-il en finir avec l'insertion ? » a permis de réaffirmer l'importance de centrer la politique d'insertion vers l'accès direct à l'emploi pour les personnes qui en sont le plus éloignées. Le plus court chemin vers l'insertion sociale reste l'insertion professionnelle. L'intervention de Robert CASTEL renforce deux questions qui sont au cœur de notre recherche-action :

- comment recentrer le travail d'insertion pour modifier les modes de recrutement des entreprises en travaillant autant avec elles qu'avec le demandeur d'emploi ?
- comment le travail d'insertion peut-il promouvoir et défendre la construction d'emplois solides avec des garanties de salaires, de durée et de protections, en refusant le développement de travailleurs pauvres ?

Jean GADREY et Bernard EME, respectivement économiste et sociologue à l'Université de Lille I, nous ont apporté un regard croisé sur le service public et l'économie solidaire. Sur fond de crise du capitalisme, à côté des entreprises, ce secteur public, au sens large, peut être un lieu de stabilité relative qu'il ne

faut pas négliger, y compris en terme d'insertion professionnelle. Leur conférence intitulée « quel nouveau service public ? » conforte nos propositions sur deux points :

- l'échelle locale doit être légitimée pour redéfinir l'intérêt général, le type et la forme de service public dont nous avons besoin.
- la parole doit être redonnée au citoyen pour retrouver les ressorts de l'innovation socio-économique.

Au-delà de ces quelques enseignements liés à notre recherche-action, ces deux conférences-débats ont aussi été deux temps riches de formation et d'échanges de savoirs. Robert CASTEL a fait salle comble au Fresnoy. Jean GADREY et Bernard EME, régionaux de l'étape, ont à moitié rempli l'amphi d'INFOCOM. Les citoyens sont donc là, il nous faut maintenant transformer ces savoirs pour l'action, pour lutter ensemble contre ce chômage et le maintien d'un travail digne à Roubaix.

Bruno MATTEI
Président de l'UPC

CONTRE LE CHÔMAGE, A-T-ON VRAIMENT TOUT ESSAYÉ ?

**2d forum citoyen : bouger localement la politique de l'emploi
vendredi 19 décembre 2008 de 9h à 16h30 à l'ENSAIT – ROUBAIX**

Dans un contexte de refonte de l'insertion au niveau national avec la généralisation du RSA, au niveau local avec la nouvelle direction « accès à l'emploi », l'Université populaire et citoyenne a organisé un second forum citoyen. Cette initiative d'échange de savoirs ouverte à tous les acteurs et citoyens intéressés veut être une contribution citoyenne à l'amélioration locale de la politique de l'emploi.

Ce second forum citoyen a mis en débat, à partir de cinq questions, sept propositions concrètes issues des travaux précédents menés au sein de l'Université populaire et citoyenne pour bouger localement la politique de l'emploi :

* RSA, fusion ANPE-ASSEDIC, référent unique : contrôle et travail obligatoire ou confiance et travail choisi ?

Proposition 1 : l'union de tous les référents pour diminuer le nombre de demandeurs d'emplois suivis par un référent et créer les conditions d'un véritable accompagnement vers l'emploi.

Proposition 2 : un accompagnement actif, concret, personnalisé à l'emploi avec un référent « interprète » entre le demandeur d'emploi et l'entreprise, qui dispose de temps et de moyens pour nouer une véritable relation de confiance.

* RSA, heures supplémentaires, intérim : multiplier les emplois à durée déterminée ou fabriquer des emplois durables ?

Proposition 3 : aider les entreprises à recruter en offrant une qualité de service d'accompagnement à l'embauche. Un service qui permette de prendre un peu plus de risques à l'embauche en proposant des emplois CDI temps plein, en levant les critères de discrimination.

* RSA, contrat unique d'insertion : intégrer ou insérer ?

Proposition 4 : des CUI intégrés dans les services publics en mobilisant localement l'ensemble des services publics afin qu'ils affichent un programme ambitieux de CUI intégrés dans les services, mis à niveau avec les autres agents pour réduire l'effet de stigmatisation des contrats aidés et créer de réels débouchés.

Proposition 5 : des CUI sur de nouveaux services d'utilité sociale. Avec les associations et l'économie sociale et solidaire, développer ou expérimenter de nouveaux services en mobilisant en CUI des demandeurs d'emplois qualifiés, là aussi pour limiter l'effet stigmatisant du contrat aidé.

* Sécurisation des parcours professionnels et emplois familiaux : transformer toutes les activités en emploi, ou organiser des rotations sur les emplois existants ?

Proposition 6 : sécuriser une rotation emplois-congés d'utilité sociale en élaborant à Roubaix une expérimentation, par exemple sur mille emplois salariés ouvriers ou employés qui partiraient en congé payé, laissant leur place à des demandeurs d'emploi longue durée.

* Pactes territoriaux d'insertion, gouvernance, MIE : quels contours pour un « Grenelle roubaisien de l'insertion » ?

Proposition 7 : pour une évaluation publique et permanente en renforçant les moyens et les missions du comité d'usagers de la MIE afin de dynamiser et rendre plus lisible le dispositif d'insertion.

Faut-il en finir avec l'insertion ?

AVEC ROBERT CASTEL
Studio du Fresnoy, Tourcoing, le jeudi 30 octobre

Plus de 250 personnes sont venues écouter Robert CASTEL au studio du Fresnoy à Tourcoing le 30 octobre dernier. Une conférence en deux parties, interrompues par un échange avec la salle à l'issue de chacune d'entre elles, comme traditionnellement à l'Université populaire et citoyenne. Au titre un peu provocateur, Robert CASTEL aurait préféré « faut-il sortir de l'insertion ? » ou « comment sortir de l'insertion ? ». La première partie de l'exposé de Robert CASTEL questionne la signification de cette idée « d'insertion » et son évolution depuis le début des années 80. La seconde partie a porté sur la question des travailleurs pauvres et des conséquences de la précarisation du salariat. Pour Robert CASTEL le travail reste la valeur centrale dans notre société. Il reste le plus court chemin pour accéder à une reconnaissance et un ensemble de garanties, de protections. Dès lors son questionnement porte sur la défense de la garantie des protections attachées au travail et au salariat.

L'idée « d'insertion » s'impose dans les années 80

L'insertion reste malgré tout une idée innovante dans l'histoire de la protection sociale. Cette idée s'est imposée dans le début des années 80, quand on découvre des gens sans travail qui ne sont pourtant pas inaptes au travail. Le rapport de Bertrand SCHWARZ sur l'insertion des jeunes non qualifiés, les opérations de Développement Social des Quartiers prolongées par la politique de la Ville, puis évidemment l'arrivée du RMI (Revenu Minimum d'Insertion) marquent la montée en puissance de l'idée « d'insertion ». En 88, le RMI reçoit un accueil très favorable : il est voté à la quasi-unanimité au Parlement et il est populaire dans l'opinion publique. Le contrat d'insertion semble apporter un équilibre entre ce qu'on demande au bénéficiaire et ce que doit la Société. L'article 1 précise alors que l'insertion est un impératif national. Le contrat d'insertion semble rompre avec les aspects bureaucratiques, automatiques et stigmatisants des mesures d'assistance. En ce sens l'idée d'insertion pour Robert CASTEL semble supérieure à des formules déjà discutées au sein de l'Université populaire et citoyenne du type « allocation universelle » qui se limiterait à une petite rétribution et laisserait ensuite les gens sur le bord. L'idée d'insertion s'impose dans les années 80 parce qu'elle est d'abord pensée comme provisoire. On pense que l'on va sortir de la crise apparue dans les années 70. En attendant la reprise, on va faire

quelque chose de neuf pour les gens en difficulté. Bernard Fragonard (le délégué interministériel chargé de la mise en place du RMI) disait : « le succès du RMI, ça sera quand il n'y aura plus de rmistes ». En 1989 il y avait 350 000 bénéficiaires du RMI, aujourd'hui ils sont plus de 1 200 000. Personne n'oserait dire aujourd'hui ce que ce haut fonctionnaire disait à l'époque.

L'ambiguïté entre « insertion sociale » et « insertion professionnelle »

En 1992, un rapport d'évaluation du RMI disait ceci : « le RMI est une bouffée d'oxygène qui améliore, à la marge, les conditions de vie des bénéficiaires. Il permet aux bénéficiaires de mieux vivre là où ils se trouvent ». C'est sans doute vrai pour la majorité des bénéficiaires du RMI. Il évite de laisser tomber les personnes en créant un curieux état qui consiste à ne pas être complètement exclu mais sans pour autant être intégré. Comme si la personne flottait dans une sorte de no man's land social qui est ce que promeuvent souvent ces politiques d'insertion. Sans condamner les politiques d'insertion, on peut juger leurs résultats décevants au regard de l'impératif fixé par la loi, qui n'a souvent mobilisé que peu de monde. Les travailleurs sociaux, les Conseils généraux, font ce qu'ils peuvent mais prendre au sérieux l'insertion exige une mobilisation forte des partenaires sociaux et, au premier chef, des entreprises.



● ● ● Une inflation d'individualisation

On parle de « parcours individualisé d'insertion » « d'étapes de remise à niveau du demandeur d'emploi », de « construction de projets individualisés ». Le travail social risque de s'enfermer dans un travail psychologisant pour essayer de redonner le goût de « s'en sortir », pour inculquer un certain nombre de normes. C'est ce que François DUBET a appelé la « norme d'internalité » qui consiste à chercher dans la structure de l'individu en difficulté les raisons qui l'éloignent de l'emploi. Ce n'est évidemment pas la faute des intervenants sociaux si le travail manque, mais les politiques d'insertion ne contribuent-elles pas parfois à accepter qu'il y ait non-emploi ? Les professionnels de l'insertion sont-ils condamnés à travailler ainsi ?

Une autre orientation possible

Il s'agit de l'Intervention sur l'Offre et la Demande (IOD) qui met en avant deux principes : le premier est de ne pas centrer le travail d'insertion sur les déficiences ou soi-disant déficiences des demandeurs d'emploi. Il ne s'agit donc pas tant

de remettre à niveau, de construire un parcours individualisé d'insertion que de chercher le contact direct et le plus rapide possible avec l'entreprise.

Le deuxième principe de cette approche est de recentrer le travail d'insertion sur le travail avec l'entreprise. Il faut connaître les attentes de l'entreprise. Le travail du professionnel de l'insertion se fait avec l'entreprise et parfois même dans l'entreprise elle-même.

Et il semble que cette orientation obtienne des résultats supérieurs de retour à l'emploi que des approches classiques de l'intervention sociale. Ainsi de l'ordre de 50 % des personnes qui passent par cette procédure trouvent assez rapidement un CDI avec un public allocataire RMI qui n'est pas trié (cf. *L'insertion malgré tout, l'intervention sur l'offre et la demande, 25 ans d'expérience*, Denis CASTRA et Francis VALLS, éditions Octarès-2008). Ce n'est pas la solution miracle si 50 % des personnes trouvent un emploi, dans 50 % des cas ça ne marche pas. L'intérêt de cette méthode est de souligner le rôle essentiel de l'entreprise dans l'insertion. Parce que l'entreprise c'est le marché, la concurrence, le

profit etc... Les gens intéressés par le social, ont une certaine réticence alors que c'est aussi l'entreprise qui donne du travail. Pas seulement d'ailleurs, il y a les services publics, les associations. Si on prend au sérieux la valeur travail, il faudrait aussi prendre au sérieux l'entreprise.

Question : Même si l'on arrive à mieux mobiliser les entreprises et à monter en compétence les demandeurs d'emplois, au bout du compte arrivera-t-on à trouver un travail digne pour chacun ? Quel est votre point de vue sur l'idée de partage du travail ?

Robert CASTEL : Je suis et je pense que je demeure un partisan du partage du travail. L'idée de la « fin du travail » ne me semble pas défendable. Mais la loi sur les 35h ne me semble pas avoir mérité une telle indignation. Dans les sphères qui nous gouvernent, on a mis cette loi sur les 35h responsable de tous les malheurs et retards de la France. Il me semble que si cette vague hystérique du travail pour le travail se calme un peu, l'on pourra reprendre effectivement la question d'un certain partage du travail. L'efficacité du travail ne se mesure pas à sa longueur, toute l'histoire du travail depuis le XIX^e siècle le démontre. Avec l'accroissement des gains de productivité du travail, on peut concevoir un véritable plein emploi avec un temps de travail limité. Il faut garder cette possibilité de réfléchir à une redistribution relative du travail, de façon non systématique, pas forcément pour tous les types d'emploi.

Question : Le travail a-t-il toujours existé ?

Robert CASTEL : D'une certaine manière, il a toujours existé. Il n'y a pas de société sans travail parce qu'il faut bien se procurer des ressources pour vivre. Ça peut être la chasse, la cueillette... Mais le travail s'est considérablement transformé et il faut se demander à partir de quel moment, il est devenu central dans nos sociétés. Adam SMITH et le XVIII^e siècle ont compris que les sociétés modernes sont centrées sur la complémentarité du travail et du marché. Et je crois que nous sommes toujours dans cette conjoncture. La question est la relation entre travail et marché. Les adeptes de la fin de travail confondent deux choses : le fait que le travail perde de son importance ce qui est faux et que le travail

perde sa consistance ce qui est vrai. On est même peut-être plus conscient de l'importance du travail, soit parce qu'on en a pas lorsqu'on est chômeur, soit parce qu'on a peur de le perdre demain.

Question : Ne faut-il pas changer le terme insertion qui marque les personnes ? Les employeurs n'ont pas la volonté de faire travailler des personnes qui viennent de l'insertion.

Robert CASTEL : On n'est pas du tout en désaccord. L'intention d'insertion est défendable mais la façon dont elle est mise en œuvre est plus que discutable. L'étiquette « rmiste » est devenue à la limite infamante. Les cercles politiques actuellement dominants renforcent cette stigmatisation quand les rmistes sont accusés de vivre aux crochets de la France qui se lève tôt. C'est un fait sur lequel il faut réfléchir, qu'une mesure de discrimination positive se soit renversée en une mesure de discrimination négative. C'est vrai que les entreprises n'ont pas manifesté un enthousiasme extraordinaire à collaborer avec l'insertion. Mais peut-être faut-il essayer d'aller les chercher. Les chefs d'entreprises ne sont pas des philanthropes. Mais on peut convaincre certains que le fait d'avoir un personnel stable en CDI est peut-être plus intéressant que de multiplier les embauches en CDD ou intérim. Je prends appui sur les travaux de cette méthode IOD sans les mythifier, mais il me semble que ça a l'air de donner des résultats.

Question : il semble qu'aujourd'hui, l'entreprise fait tout pour faire sortir les salariés, pour accroître la rentabilité et renforcer le caractère variable du travail. Aujourd'hui le travail, pour des raisons technologiques, ne semble plus devenir nécessaire.

Robert CASTEL : Vous globalisez peut-être un peu trop comme celui qui dirait le contraire d'ailleurs. Il me semble qu'il y a une pluralité d'entreprises, que le rôle de la main d'œuvre, du salariat est différent selon les entreprises. Il y a encore beaucoup d'entreprises dont la base du fonctionnement est la masse salariale. La tendance n'est pas tant de se priver des travailleurs que de chercher à les pressurer de sorte qu'ils soient sous-payés, sous-protégés. Il faudrait vérifier selon les secteurs l'organisation du travail et selon la taille des entreprises.



● ● ● **Question :** L'insertion ne devrait-elle pas se tourner vers le soutien à la création de micro-entreprises ou vers le secteur associatif, puisque les entreprises n'embauchent pas les gens sortis de l'insertion ?

Robert CASTEL : Même si je défends l'importance des entreprises du secteur marchand, ça n'implique évidemment pas qu'il n'y ait pas d'autres secteurs à prendre sérieusement en compte tel l'Économie solidaire.

Question : Des discours d'inspiration libérale disent que les activités d'insertion sont de type « occupationnel ». Quel est votre avis à ce propos ?

Robert CASTEL : Je me méfie des condamnations dogmatiques. En 2005, après les émeutes en banlieue, il y a eu des condamnations de la politique de la Ville. Plutôt que de condamner sur la base effectivement de résultats jugés médiocres, il faut peut-être continuer en faisant mieux, en renforçant les moyens par exemple. On peut enrichir la notion d'insertion en ne confondant pas insertion sociale et insertion professionnelle. La deuxième étant supérieure parce qu'elle permet une intégration et une reconnaissance réelles dans cette société.

Question : Ne faudrait-il pas employer le terme « inclusion » plutôt qu'« insertion » ?

Robert CASTEL : Je ne crois pas que changer de terme fasse avancer fondamentalement les choses.

Moi je dirais « intégration » plutôt qu'« inclusion ». Mais la notion d'insertion est suffisamment riche dans son ambiguïté même, en particulier cette distinction entre insertion sociale et professionnelle. Il y a tout un débat et derrière ce débat des pratiques qu'il est intéressant de mettre en valeur et qu'un usage nuancé du terme d'insertion peut aider à mener.

L'émergence du travailleur pauvre

Dans les années 80, on parle de nouveaux pauvres qui sont les chômeurs de longue durée ou les jeunes qui galèrent comme on dit. La thématique des travailleurs pauvres est différente : quelqu'un qui travaille, n'arrive plus à assurer ses besoins de base et ceux de sa famille s'il en a une. L'association travail-pauvreté n'est pas nouvelle, on peut remonter au XIX^e et même bien avant. La misère travailleuse est une grande constante de l'histoire, mais on croyait être sorti de cette situation.

Le travail était devenu l'emploi. Travailler c'était avoir un emploi, avec un salaire garanti, une durée assurée avec la prédominance du CDI. Un travail qui était solidement encadré par les garanties du droit du travail et de la protection sociale. Le salariat est une longue histoire de luttes et de conflits et jusqu'aux années 70, on pensait que cette situation s'améliorerait constamment. À l'époque, il restait des individus et des groupes en marge de ce statut de l'emploi, qu'on appelle toujours le quart monde. Mais l'on pensait que cet héritage un peu archaïque était en voie de résorption. Puis au milieu des années 70, il y a eu une inversion de tendance avec la montée du chômage de masse et la précarisation des relations du travail. On a d'abord pensé cette tendance comme provisoire, en attendant la reprise. L'émergence de la thématique du travailleur pauvre, il y a une dizaine d'années, peut être considérée comme la prise de conscience de cette dégradation des conditions de travail.

La dégradation de la notion d'emploi

L'apparition des travailleurs pauvres s'inscrit dans la dégradation des conditions de l'emploi. L'hégémonie du CDI se contracte. En terme de stock, il demeure majoritaire de l'ordre de 60 %, mais en terme de flux, c'est à dire d'entrée sur le marché du travail, 70 % des premières embauches se font sous formes dites atypiques (CDD, intérim, temps partiel). Cela signifie qu'à terme la précarité du travail risque



de remplacer la stabilité comme régime dominant de l'emploi. On assiste aussi au développement des contrats aidés, d'ailleurs, il y a deux jours, monsieur SARKOZY en a créé 100 000 nouveaux. Les bénéficiaires de ces contrats ne sont pas des travailleurs complets, ils relèvent en même temps de l'aide sociale. On pourrait dire que le Revenu de Solidarité Active s'inscrit dans cette logique. La promotion du Revenu de Solidarité Active risque d'inscrire une institutionnalisation du précaire. Le développement des services à la personne est annoncé comme gisement inépuisable d'emplois. Ce n'est pas faux mais il faut ajouter que ça n'est très souvent que quelques heures par semaine, faiblement payées, faiblement protégées. Les stages et la création de contrats courts se multiplient, y compris dans le secteur public qui est censé incarner la stabilité de l'emploi (16 % des emplois du secteur public sont sous forme de contrats extrêmement précaires, davantage que dans le secteur privé). Plusieurs millions de personnes travaillent en deçà du statut de l'emploi. La précarité a longtemps été considérée comme provisoire, elle peut devenir aujourd'hui une sorte de condition permanente.

Le nouveau régime du capitalisme

La concurrence exacerbée que déploie le capitalisme à l'échelle de la planète est incapable de restaurer le plein emploi. Dans des pays comme la France ou l'Allemagne qui ne sont pas mal placés dans ce nouveau capitalisme, il y a du non-emploi, du chômage de masse. Ce nouveau capitalisme n'est pas intéressé à créer de l'emploi et y est même hostile. C'est quelque chose de coûteux, la part des salaires dans la valeur ajoutée.

Le statut de l'emploi impose des contraintes fortes à travers le droit du travail, la protection sociale. Un capitalisme efficace n'a pas besoin de plein emploi et à même intérêt à réduire le coût et les garanties de l'emploi. Par contre ce capitalisme a besoin de l'activité, même, si on veut, de la pleine activité parce que le travail, quoiqu'on en dise, est toujours nécessaire à la production de richesses. L'idéal, c'est que tout le monde travaille mais pas sous le statut de l'emploi. Tout le monde alors, ou presque, pourrait et devrait travailler. On pourrait à la limite supprimer le chômage. Ce n'est donc pas un hasard si l'on voit se développer dans le même temps une stigmatisation féroce de ceux qui ne travaillent pas. Ce n'est sans doute pas très reluisant d'être un travailleur pauvre mais ça vaut mieux que d'être un oisif, un assisté, un mauvais pauvre. Et l'on voit resurgir cette catégorie du « mauvais pauvre » qui a traversé l'histoire. Aujourd'hui, il n'y a pas de correspondance directe entre l'offre et la demande de travail contrairement à l'époque du capitalisme industriel où offre et demande s'équilibraient à peu près harmonieusement. Aujourd'hui, à la pression économique, s'ajoute donc une pression morale : « travaille pour ne pas être un misérable parasite qui vit aux dépens de la France qui se lève tôt et travaille à n'importe quelles conditions pour ne pas être un mauvais pauvre ». Cette survalorisation inconditionnelle du travail, sans se préoccuper des conditions nécessaires pour que le travail assure l'indépendance économique et sociale, la dignité du travailleur, est la chose à interroger aujourd'hui. La défense du travail passe par la défense du droit du travail et des protections qui y sont attachées. ● ● ●

Question : Face au danger de l'individualisation dans l'insertion sociale, j'ai compris que vous proposiez l'insertion dans le collectif de l'entreprise. Mais l'entreprise et le travail sont parfois aussi des collectifs qui détruisent les gens, notamment en amenant comme vous le dites des travailleurs pauvres. Peut-on faire un lien entre insertion et meilleure maîtrise des moyens de production, de commercialisation, d'une meilleure maîtrise de l'économie, de son sens, de là où elle va ? Sans aller jusqu'à parler d'autogestion, est ce qu'il y a un lien à faire entre insertion et politisation ?

Robert CASTEL : Je serais d'accord avec vous y compris sur l'expression « politiser l'insertion », sauf qu'il faut comprendre que c'est plus facile à dire qu'à faire. Ces questions se posent dans une configuration où le rapport de force n'est pas du tout favorable aux salariés. Je crois que c'est vrai que l'histoire sociale nous montre que c'est le collectif qui protège mais le très gros problème est que le nouveau capitalisme dans lequel nous sommes fonctionne à la décollectivisation à la fois au niveau de l'organisation du travail et des protections sociales. Comment ? En appui sur quelles forces « politiser » cette question d'insertion ?

Question : Je trouve votre analyse du capitalisme actuel marxiste quelque part, cette exploitation de l'homme par l'homme. Si on va jusqu'au bout de la théorie marxiste de reproduction dans l'histoire, est ce que vous pensez que nous revenons au XIX^e siècle ou plutôt comme le décrit Karl POLANYI, on passera par une très grande crise (facisme) pour revenir ensuite à une régulation ? Ou est ce que vous voyez aujourd'hui des acteurs capables de porter une régulation à visage humain ?

Robert CASTEL : Je n'ai jamais eu de souci d'orthodoxie, qu'une chose soit marxiste ou pas, n'est pas intéressant. MARX a très bien analysé l'implantation du capitalisme industriel mais nous ne sommes plus dans cette société, je ne pense pas que l'on puisse appliquer, en tout cas à la lettre, les schémas marxistes. Si j'avais à chercher un patronage, ce serait plutôt du côté de Karl POLANYI avec cette double conviction : on ne peut penser la modernité sans le marché, mais il faut « domestiquer le marché », l'encadrer par des régulations sociales et politiques. Après, je me refuse au prophétisme. Si

l'on ne croit plus « au lendemain qui chante » après la révolution, ce n'est pas une raison pour tenir un discours catastrophiste du genre « l'horreur économique ». Le titre de mon prochain livre s'appellera « La montée des incertitudes », il faut avoir le courage d'affronter les incertitudes. La crise économique a fait s'effondrer l'auto-régulation du marché, la main invisible. Cela signifie que l'État est de retour. Est ce qu'à la faveur de cette prise de conscience, notre société sera capable d'imposer des régulations sociales et politiques fortes au marché ? Personne ne peut le dire et j'éviterai de le faire.

Question : L'ouvrier qui travaille au salaire minimum, toute sa vie en effectuant des tâches répétitives, d'une grande pénibilité, n'est ce pas une forme d'esclavage moderne ?

Robert CASTEL : C'est toujours discutable d'employer un mot comme « esclavage » qui a été quelque chose de tellement précis, mais dans un sens métaphorique, je suis d'accord avec vous. Je ne veux pas idéaliser le travail. Être mineur ou sidérurgiste ou dans les usines textile de Roubaix-Tourcoing, avec des formes dures d'exploitation, ce n'était pas le paradis. Mais à la fin du capitalisme industriel, il y avait un minimum de contreparties (salaire, protections sociales, reconnaissance) en échange de la subordination salariale. Il peut y avoir des formes de travail pénibles si elles sont reconnues. Mais on constate que les formes de travail les plus pénibles sont les plus mal protégées, les moins payées, c'est ça qui est discutable et indigne d'une société qui prétend fonctionner à la reconnaissance sociale.

Question : Est ce que le fait qu'il y ait des travailleurs pauvres est lié aux non-travailleurs riches (les actionnaires) ?

Robert CASTEL : Je crois que cette différence entre capitalisme industriel et financier est fondamentale. Ce capitalisme financier qui fonctionne à la concurrence exacerbée au niveau de la planète, est l'épicentre des problèmes dans lesquels nous sommes placés aujourd'hui. Il y a toute une argumentation économique qu'il faudrait déployer.

Question : Quel est pour vous ce qui a été le plus déterminant pour aboutir à ce statut de l'emploi dans les années soixante dix ? Sont-ce les questions macro-économiques ou l'aboutissement des luttes sociales ? Quel est votre point de vue sur le paysage actuel de l'organisation collective sur les questions du travail ? Que pensez-vous de l'initiative de la « journée mondiale du travail décent » qui était une première, il y a quinze jours ?

Robert CASTEL : Le statut de l'emploi a été le résultat d'un compromis social du capitalisme industriel. Ces protections sociales ne sont pas simplement des conquêtes ouvrières. Henri HATZFELD dans son livre « Du paupérisme à l'utilité sociale » montre très bien les relations complexes de négociation, d'opposition entre « partenaires sociaux » comme on dit aujourd'hui. La classe ouvrière avec une aile radicale, révolutionnaire, opposée aux réformes sociales, et une classe ouvrière plus modérée qui a permis le droit à la retraite, la protection sociale... Le patronat n'a pas été non plus complètement homogène, une partie voulait stabiliser la main d'œuvre ouvrière. Il y a eu le rôle de l'État qui s'est taillé une place de plus en plus importante ; des grèves et des conflits sociaux. Je simplifie ce jeu d'acteurs mais je ne pense pas que l'on puisse dire que l'un d'entre eux ait eu une prépondérance absolue. Concernant la journée pour un travail décent, c'est une revendication respectable portée par le BIT (Bureau International du Travail) mais son poids est relativement faible au regard des autres institutions internationales (FMI, Banque mondiale...).

Question : Peut-on imaginer une « insertion » qui ne créerait pas ces fameuses trappes à pauvreté ?

Robert CASTEL : Il y a effectivement depuis une trentaine d'années un brouillage des limites entre assistance et travail. Il y a des travailleurs pauvres qui peuvent aussi relever de l'assistance. Le RSA (Revenu de Solidarité Active) s'inscrit dans cette logique et entérine ce qu'on pourrait appeler une précarité assistée. Cette évolution risque de se développer et il faut se demander comment lutter contre ?

Question : Je suis travailleur social et je vis de la gestion de la misère. J'ai des collègues assistantes sociales qui en sont à gérer des quotas pour justifier leur 35h. C'est dramatique. Alors comment vivre avec ce complexe ?

Robert CASTEL : C'est une profession difficile et je conçois que souvent l'intervenant social soit comme condamné à vivre avec ses échecs. Je ne suis pas psychologue mais la culpabilité est rarement bonne à quelque chose. Il me semble qu'il doit y avoir des marges de manœuvre possibles et que ce n'est pas négligeable. On voit aussi des chômeurs de longue durée qui retrouvent un emploi lorsqu'ils ont eu un accompagnement réel. Je ne me permettrais pas de donner des conseils, mais si j'étais à votre place je ne fermais pas les yeux et j'essayerais de jouer sur les marges de manœuvre.

Robert CASTEL est sociologue, directeur de recherche à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Il a d'abord été agrégé de philosophie et a enseigné deux ans dans le Nord. Depuis les années 70, il a écrit un certain nombre d'ouvrages dont les premiers portent sur la psychanalyse d'abord, puis sur l'ordre, la société psychiatrique. L'ouvrage qui l'a fait connaître et reconnaître est La métamorphose de la question sociale, chronique du salariat publié en 1995, réédité chez Gallimard en Folio. Plus récemment il a écrit dans la collection Seuil La République des idées dirigée par Pierre Rosanvallon, L'insécurité sociale en 2003, Discrimination négative, citoyen ou indigène en 2007. Son prochain ouvrage s'intitulera La montée des incertitudes.

Quel nouveau service public ?

AVEC JEAN GADREY ET BERNARD EME
Jeudi 27 novembre à Infocom - Roubaix

Plus de soixante dix personnes sont venues à Infocom à Roubaix pour participer à cette conférence-débat inscrite dans le cadre de la semaine métropolitaine de l'Économie Sociale et Solidaire. Une conférence à deux voix avec un économiste, Jean GADREY, et un sociologue, Bernard EME. Jean GADREY a resitué l'évolution de l'idée de service public dans l'histoire et l'appropriation collective de ses valeurs. Dans le contexte de crise profonde du capitalisme, il considère que le service public et ses valeurs restent un socle, un lieu de résistance qui avec le mouvement associatif peut agir pour développer une Économie plus solidaire et plus démocratique. L'exposé de Bernard EME est plus pessimiste, analysant l'évolution du secteur de l'insertion. Il considère que les valeurs de solidarité et de démocratie ont été largement contaminées par les logiques de « rationalités gestionnaires », « d'idéologie managériale » que l'on retrouve y compris dans l'Économie sociale et solidaire.

Aux sources des valeurs de service public

Sans être spécialiste, Jean GADREY précise quelques points de repères historiques à l'origine des valeurs du service public et de l'économie sociale et solidaire. Ces valeurs se sont consolidées au XIX^e siècle dans ce qu'on appelle « l'associationnisme ouvrier » à l'origine du mouvement coopératif. Ce mouvement voulait être un outil d'abolition de l'exploitation salariale. Louis BLANC et SAINT-SIMON défendent les principes d'une société socialiste comme alternative au capitalisme, et l'État doit appuyer le démarrage de cette nouvelle société. MARX a aussi un temps défendu l'idée de producteurs associés. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle apparaissent les premiers services publics avec comme valeur centrale l'intérêt général. Ce sont d'abord les réseaux d'assainissement d'eau, de fourniture de gaz, puis les transports urbains, les voies ferrées. Dans toute l'Europe se développe le « socialisme municipal » qui gère sous forme de régies les services publics urbains. Léon DUGUIT et Léon BOURGEOIS (*De la solidarité*) théorisent le service public sous l'influence d'Émile DURKHEIM fondateur de la sociologie en France. DURKHEIM développe l'idée d'une solidarité organique liée à la division du travail, différente (voire opposée pour certains) de la solidarité de proximité, des communautés. Ces valeurs du service public

vont connaître du XIX^e jusqu'aux années 70 une progression fulgurante malgré un contexte où les idées dominantes de l'Économie sont plutôt libérales. Il y a eu trois paliers correspondant à trois grandes crises : les deux guerres mondiales et la crise des années 30. À l'issue de chaque crise des décisions sont prises pour créer de nouveaux services publics. Deux visions de la solidarité, du socialisme, de la République, de la citoyenneté se dégagent : l'une est plus étatiste, fondée sur la démocratie électorale ; l'autre sur des coopérations, de la réciprocité de proximité.

L'essor contemporain des services publics

L'emploi public représente dans les années cinquante, 70 % de l'emploi total, en très forte hausse par rapport à tout ce qu'on a connu auparavant. Après la guerre, cinq grands secteurs de l'économie sont nationalisés, y compris les banques et les assurances. Depuis 1986, on assiste à la dérégulation des services publics et aux privatisations d'un grand nombre d'entreprises mais jusqu'en 2006, l'INSEE constate une augmentation de l'emploi public. Cette croissance s'est faite ces dernières années surtout dans les fonctions publiques territoriales (communes, départements, régions) et hospitalière. La fonction public d'État connaît un léger fléchissement depuis 2004. Sous la



pression des besoins, tous les gouvernements ont été amenés à accepter cette tendance à la hausse. Du côté de l'économie sociale et solidaire, on peut prendre en compte l'emploi associatif qui en dix ans (1990-1999) représente 450 000 emplois soit une croissance de 40 %. Ce mouvement s'est poursuivi jusqu'en 2002-2003. Deux bémols sont à apporter : la brutalité des dérégulations et privatisations des services publics avec les gouvernements Balladur et Juppé, mais aussi Jospin ; la casse de la vie associative via le couple gouvernement-MEDEF (suppression de la délégation à l'économie solidaire, des mises à disposition d'enseignants dans les associations, des crédits pour la formation des bénévoles, des conventions triennales, des emplois jeunes). Dans le secteur des services de proximité, on développe l'emploi de gré à gré au détriment des associations prestataires. Il y a donc une orientation qui semble largement hostile à l'économie sociale et solidaire.

Une convergence des services publics et de l'Économie sociale et solidaire

Les valeurs de l'économie publique, avec les services publics d'un côté et l'économie sociale et solidaire de l'autre côté, peuvent et doivent converger. Ces valeurs sont communes sur plusieurs points : le

rejet des solutions du marché concurrentiel comme guide suprême pour répondre à des besoins ; le rejet de la lucrativité, de l'intérêt égoïste comme motif de l'action, le rejet de la « main invisible du marché » d'Adam SMITH. Les besoins à satisfaire doivent être démocratiquement débattus. La différence entre service public et économie sociale et solidaire est l'approche de la solidarité. Pour le service public, elle est attachée à des droits, la « solidarité nationale », elle a vocation à être universelle. L'INSEE écrivait dans un article : « les services publics de santé, d'éducation, de logement contribuent deux fois plus que les transferts monétaires à la réduction des inégalités de niveau de vie. » Pour l'économie sociale et solidaire, la solidarité est fondée dans la proximité, souvent sur la base de réciprocité, de dons, d'entraide... Pourtant, l'agent du guichet de poste ne se limite pas forcément au service du client, il peut y avoir des échanges sociaux... par ailleurs de nombreuses associations se battent aussi pour des droits universels, tels que la revendication du droit au logement. Dans un sondage auprès des jeunes, on s'aperçoit qu'au-delà de la sécurité de l'emploi, le service public est encore porteur d'un idéal et de valeurs. Bien des jeunes préfèrent travailler dans l'intérêt du citoyen plutôt que dans

- ● ● celui de l'actionnaire. Au niveau européen, les associations et les services publics sont plébiscités et pas seulement par les jeunes.

Pour une défense non-conservatrice des services publics et des associations

Services publics et associations ont chacun un certain nombre de défauts, y compris sous l'angle de la démocratie. Dans une situation de monopole, certains grands corps d'ingénieurs, avec l'aval de l'État, ont décidé seuls de ce qui était bon pour le service public sans aucun débat citoyen. C'est le cas notamment du choix de l'énergie nucléaire. Mais la dérégulation et la privatisation n'arrangent rien en éloignant encore plus le citoyen. Cela aboutit aussi à un service public à deux vitesses en réduisant les missions non rentables comme c'est le cas notamment pour la santé en dépit de la CMU. Pour que les services publics retrouvent un souffle citoyen, le premier enjeu est le combat pour l'égalité d'accès aux droits fondamentaux, en partie perdu ces dix ou vingt dernières années. Le second enjeu est celui de la démocratisation, c'est à dire de l'intervention citoyenne. Le troisième enjeu est l'acceptation d'un plus haut niveau d'autonomie des territoires. Le quatrième enjeu est la conquête de nouveaux services publics et associatifs associés à de nouveaux droits (petite enfance, personnes âgées...). Cette alliance entre services publics et économie sociale et solidaire est possible parce que ces activités existent déjà. Les territoires sont les lieux privilégiés de cette irruption des citoyens.

Question : j'interviens depuis quarante ans dans le social et l'idéologie néolibérale pénètre le secteur social. Une infirmière me disait qu'à l'hôpital on ne parle plus que d'argent...

Jean GADREY : Évidemment l'idéologie néolibérale pénètre partout, l'État, les médias sont souvent de ce côté, les instruments d'évaluation aussi. Dans les services publics on introduit les critères de performance qui sont ceux des entreprises privées. Mais dans le même temps, les usagers et les salariés conservent les valeurs du service public et associatif. Le degré d'acceptation de cette imposition des normes néo libérale n'est pas très élevé. Il faut considérer cela comme une capacité de résistance.

Question : Pourquoi faut-il associer services publics et emplois publics ? Il faut d'abord parler de qualité et de finalités. Pour moi, la génération actuelle est égoïste et individualiste par nature. Les jeunes que je connais postulent dans le service public pour la sécurité de l'emploi.

Jean GADREY : Les missions d'intérêt général peuvent être remplies par de nouvelles coopérations entre service public et secteur associatif qui n'est pas forcément de l'emploi public. Il peut y avoir délégation de service public avec un contrôle des citoyens et des usagers. Sans ce contrôle, la dérive peut être d'accorder des contrats de délégation tellement contraignants que les associations ne s'en sortent pas. Concernant la jeunesse, c'est ambivalent, d'un côté il y a l'individualisme et de l'autre un intérêt pour l'engagement associatif, dans l'humanitaire qui a progressé. Quant au fait d'être motivé par la sécurité de l'emploi, on peut les comprendre compte tenu du contexte de ce qu'ils peuvent trouver ailleurs.

Question : Est ce que l'économie sociale et solidaire doit être purement marchande comme le souhaitent les libéraux, qui refusent qu'il y ait un secteur non-marchand ?

Question : Je suis nouveau fonctionnaire à Villeneuve d'Ascq et je voudrais témoigner que les associations et le service public sont plutôt en situation de concurrence accrue dans un contexte de raréfaction des subventions.

Jean GADREY : Je ne dis pas qu'aujourd'hui il y a convergences du service public et de l'économie solidaire. Ça fonctionne sur un système de domination des administrations publiques sur les associations, y compris financière dans un régime de sous-traitance. Mais ce que je veux dire c'est qu'il y a des capacités de résistance du côté des salariés, des syndicats comme du côté des usagers, des associations pour bouger les choses.

Question : Il existe une dérive du service public qui devient de plus en plus un outil de contrôle des populations notamment dans le domaine social. Par ailleurs, les grèves des fonctionnaires ne sont pas suffisamment reliées avec les usagers. Elles doivent être des moments de rencontre. Je ne

comprends pas la notion de « non lucratif », bien vivre ensemble ça peut être très lucratif.

Jean GADREY : Les citoyens peuvent intervenir pas seulement pour freiner les grèves mais au contraire pour les appuyer. On a vu des choses intéressantes dans la défense de la suppression de certains services publics tel qu'un bureau de poste, un hôpital. « Non lucratif » est une facilité de langage pour dire que la notion de mise en valeur du capital, de profitabilité n'est pas le seul critère de performance du service public. Quant à l'économie sociale et solidaire, elle n'exclut pas le bénéfice mais elle le réinvestit dans l'œuvre.

La dépolitisation du secteur de l'économie sociale et solidaire

Pour Bernard EME, ce secteur de l'économie sociale et solidaire mime l'idéologie managériale qui a cours dans le secteur privé. Les impératifs de performance, de qualité se font au détriment des enjeux politiques. On est aussi devant une dépolitisation des élus locaux face à une montée en puissance des rationalités gestionnaires qui évacuent tous les débats publics. Les systèmes locaux enserrant les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans des normes de plus en plus prégnantes et serrées. Il y a

aussi un mimétisme institutionnel avec l'économie de marché. Il faut que les associations retrouvent des solidarités entre elles et dépassent les relations de concurrence.

Retrouver les ressorts de l'innovation socio-économique

Depuis dix ans on constate un fort ralentissement de l'invention économique et sociale. Il y a eu un blocage de la société. Un des blocages est lié aux élus locaux. Il faudrait qu'ils se transforment en médiateurs, en soutiens des initiatives. Il y a une Maison de l'Initiative et de l'Emploi. Il faut qu'elle soit satellite, qu'elle soit libre, qu'elle soit une agence de l'innovation sociale où les gens sont dans une conduite de projets totalement libres, comme ça se fait en entreprise : dans certains services, on est en dehors de la hiérarchie, en dehors de toute forme de contrainte, on invente. La MIE pourrait faire des débats avec les citoyens, recueillir des projets d'associations... Il faut que l'innovation socio-économique soit aussi dans le service public et dans les politiques locales. Cela est lié à une démocratisation qui puisse mettre en tension l'innovation du secteur de l'économie sociale et solidaire.





● ● ● De l'emploi dans les services publics :

L'expérimentation de Bertrand SCHWARZ qui a été faite à partir de 1986 pour introduire des personnes peu qualifiées dans les entreprises, et qui n'a pu se poursuivre à cause des tiédeurs de la gauche puis de la droite, pourrait être relancée. Elle implique une réorganisation des services à partir de la personne qui est embauchée et qui permet aux autres de monter dans la hiérarchie, de recomposer l'organisation.

Légitimer l'échelle locale

C'est au niveau local qu'il faut obtenir la légitimité de définir les services d'utilité sociale. Créer un service d'utilité sociale de la petite enfance ou autre chose nécessite la construction d'un compromis. Ça peut paraître un vœu pieux, mais il faut raviver la conflictualité locale, pas au sens de mettre le feu au bureau de poste mais simplement raviver la démocratie locale. Il s'agit de voir quelles sont les biens communs supérieurs que la majorité désire ?

Les trois phases de l'insertion

La première phase est issue d'associations, de centres d'hébergement. L'insertion est explicitement inscrite dans des dynamiques de socialisation en situation productive et en apprentissage sur le tas. Dans les années 75, on voit des entreprises sociales d'insertion, dites « alternatives » qui essaient de développer des processus d'insertion contre l'économie de marché, pour des « rapports sociaux autogestionnaires ». La deuxième phase

commence en 1983, c'est le basculement des représentations des acteurs vers l'intériorisation des contraintes du marché. Il faut faire des personnes en insertion des agents économiques responsables, autonomes, conscients des délais, des coûts... Les pratiques d'insertion basculent vers des procédures d'individualisation et d'employabilité. Les politiques publiques cassent puis oublient tout ce qui est la construction de dynamique collective pour des personnes qui ont plus besoin de socialisation que d'utilitarisme fonctionnel. La troisième phase est la flexion vers la lutte contre l'exclusion avec l'idéologie des droits de l'Homme, la dignité de la personne. On a une espèce d'abstraction des droits de l'Homme sans l'insérer, sans se demander comment le faire advenir concrètement. Cette idéologie des droits de l'Homme vient s'articuler avec la conditionnalité des droits (RMI). L'aboutissement en serait le « workfare » qui obligerait à prendre une activité pour avoir une aide. C'est autour de ces points : droits de l'Homme, dignité, conditionnalité, qu'il faut réfléchir pour faire réapparaître des dynamiques collectives dans la société.

Interrogations

sur les propositions de l'UPC :

Ces propositions restent encore assez individualisantes. On ne parle pas de collectif de demandeurs d'emploi, d'espace de socialisation. Il faudrait repenser des supports collectifs de travail avec les demandeurs d'emploi. Ne faut-il aller plus loin en terme de régulation locale ? Est ce que Roubaix est la bonne échelle ? Ne faut-il pas réinventer des choses intercommunales ? Il faut que les associations se créent en réseau fort par rapport aux politiques publiques locales.

Les marxistes voyaient dans l'intérêt général une idéologie qui permettait à des intérêts particuliers de se légitimer dans des instances publiques. La notion d'intérêt général doit exiger un débat, une conflictualité locale pour les citoyens.

Il faut effectivement favoriser l'accès direct à l'emploi avec des méthodes du type IOD, mais avec une nuance : certaines personnes en insertion ont besoin d'un temps de maturation, de reprise de confiance en soi qui ne soit pas l'affrontement direct au travail. Pour ces personnes, il faut des dispositifs simples, espaces d'accueil, d'accompagnement sans contraintes ni directives, pour que les gens reprennent goût à la vie, à voir les autres...

Question : L'Économie solidaire s'est construite sur la critique d'associations sanitaires et sociales installées dans de fortes relations avec les pouvoirs publics. Est ce qu'il n'y a pas un mouvement naturel qui fait qu'au bout de 20 ou 30 ans toutes structures s'institutionnalisent ? Est ce que ça ne nous empêche pas de voir qu'il y a encore des innovations comme la société coopérative « web sourd » ou encore les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ? L'insertion est confiée aux entreprises via les clauses d'insertion, n'est ce pas une chance pour l'économie solidaire ?

Bernard EME : Bien sûr, il y a un phénomène d'institutionnalisation mais je ne dis pas ça. Il y a une plus grande vague qui est la transformation des systèmes locaux politico-administratifs qui sont de plus en plus dominateurs. Par exemple la mise en place de régulations concurrentielles sans qu'il y ait de résistance du travail social. Telle association de Toulouse qui répondra à un appel d'offre dans le Nord, parce qu'elle sera le mieux disant social et financier se substituera à l'ancienne association de la région. C'est tout un ensemble de réseaux de relations sociales qui se trouvera déstabilisé. Je termine un travail sur la protection de l'enfance : en gros les éducateurs n'ont plus le temps de voir les familles parce qu'ils sont tout le temps en réunion ou à faire des papiers administratifs. Il y a dix ans un jeune travailleur social arrivant dans une association avait six mois pour découvrir son « terrain », aujourd'hui en deux mois, son emploi du temps est



complet. La transmission du savoir ne se fait plus. Il y a un renforcement extrême de la bureaucratie. L'économie sociale et solidaire est devenue un objet des politiques publiques. Dans n'importe quelle mairie, il y a un adjoint à l'économie solidaire. On est pas loin d'un secteur prestataire de services de la puissance publique, sans autonomie, sans capacité de pouvoir répondre. C'est un secteur faible du point de vue des rapports de force sociaux, ce n'est pas la finance ou l'industrie. Forcément quand la survie est en jeu, on fait des compromis. Bien sûr, il y a des innovations. Il y a un fourmillement d'innovations mais je ne vois plus d'élan de grande innovation à l'échelle d'une branche d'activité, d'un secteur. Le développement durable aurait pu être un secteur d'innovation mais il y a une concurrence des entreprises sur ce secteur. Notamment à cause de l'Europe libérale qui impose des régulations même si l'Europe a par ailleurs permis beaucoup d'avancées nouvelles.

Question : Le service public, comme l'économie sociale et solidaire, n'ont pas pour finalité de créer des emplois. On est dans une société qui repose sur l'obligation d'avoir un emploi pour exister mais dans laquelle aucune structure n'est faite pour procurer des emplois. Il y a aussi un problème de surqualification dans l'emploi qui bloque les personnes les moins qualifiées dans l'insertion. Quelle serait la plus value d'un partenariat service public – économie sociale par rapport à service public – économie lucrative ?

Jean GADREY : Je ne dis pas qu'il ne faut pas s'intéresser à des partenariats avec les entreprises. Simplement, je constate que dans ce type de partenariat ce sont les logiques managériales du privé, les critères boursiers qui finissent par s'imposer. M. GUAINO, actuel conseiller de Nicolas SARKOZY, fut un temps défenseur du service public quand il était commissaire au plan. Il s'opposait à toute privatisation même partielle des services publics avec les propos suivants : « ... dès lors que le capital est ouvert, la logique du marché et des critères boursiers s'appliquent car l'État ne veut pas léser les autres actionnaires ». Ça vaut aussi en Europe quand on prétend que les entreprises privées doivent pouvoir assumer un service universel en matière postal, d'électricité, de télécommunications... En réalité on observe que les entreprises n'ont de

• • • cesse de réduire la part des services non rentables parce que les contrats de délégation ne sont jamais tout à fait complets. Cela ne veut pas dire que les partenariats services publics – économie sociale et solidaire échappent à ces dangers, mais je crois qu'il y a une possibilité plus importante de résister à une logique productiviste.

Bernard EME : C'est vrai que l'on accorde trop de valeur au diplôme. L'ascension sociale dans l'entreprise se pose différemment en Allemagne. Qu'il y ait surqualification, c'est un fait. Une recherche dans une grande entreprise a réalisé l'analyse des ouvriers qui sont à la chaîne: quarante étaient BAC+3. L'expérience de SCHWARZ visait à éviter ça.

Question : On définit toujours l'économie solidaire par des pratiques microéconomiques de

résistance, ne souffre-t-elle pas d'un manque de théorie macroéconomique pour devenir légitime?

Question : Comment faire sortir les acteurs de l'économie sociale et solidaire du tête à tête avec les financeurs ? Comment faire intervenir la population, par quelle représentation ?

Bernard EME : On s'aperçoit que dans le système politico-administratif français, même à l'échelle locale, les associations sont sous domination. Il y avait peut être plus de marges de manœuvre pour les associations avant la décentralisation. Il faut faire revivre la démocratie locale. Faut-il instaurer par la loi des espaces citoyens ? Il faut aussi redonner une légitimité non pas tant à l'économie solidaire qu'aux concepts centraux tels que la réciprocité, le don, la solidarité. Comment interpelle-t-on les sciences sociales autrement que pour légitimer le politique ? On voit aujourd'hui ce qu'il en est de la recherche. J'ai été un des penseurs de cette histoire d'économie solidaire, on a fait avancer des choses mais c'est un échec relatif d'un point de vue de la « mise en œuvre légitime dans l'espace public de nouvelles formes de pensée, de conceptualisation ».

Jean GADREY : Toutes les associations ne fonctionnent pas sur des marchés publics fort heureusement. Cependant la question reste parfaitement juste. Comment remettre de la démocratie ? Par exemple on assiste à la remise en cause de la délégation de service public des services des eaux notamment à Paris. Un nombre incroyable d'associations sont montées au créneau dans cette affaire et la municipalité de Paris est en train de revenir en régie. Mais si c'est uniquement remplacer de la gestion privée par de la gestion publique, ça restera insuffisamment démocratique. Dans ce cas, il faut que les associations continuent d'être associées à la définition de la tarification, la qualité... Les citoyens doivent pouvoir s'exprimer et pas seulement par l'intermédiaire de leurs élus ou de conseils et institutions existantes.

Jean GADREY, 65 ans, est professeur émérite d'économie à l'Université Lille I. Ses domaines de recherche sont la Socio-économie des services et Les nouveaux indicateurs de richesse, titres de deux livres récents publiés à La Découverte, coll. Repères. S'y ajoute le thème des inégalités, objet d'un essai, En finir avec les inégalités (Mango, 2006). Il est membre du CNIS (Conseil National de l'Information Statistique). Il publie régulièrement des articles ou tribunes dans Alternatives économiques, Les Cahiers français, Politis, et Le Monde.

Bernard EME est sociologue à l'Université de Lille I. Depuis 1984, son travail de recherche a porté sur l'identité des jeunes en entreprise puis sur le champ associatif de l'économie sociale et solidaire. Ce dernier travail porte sur les politiques et les pratiques d'insertion et de services de proximité. Il a été l'auteur du premier rapport sur les services de proximité demandée par la délégation à l'insertion des jeunes dirigée par Bertrand SCHWARZ. En 1989-90, il développe la problématique de l'économie solidaire en compagnie de Jean Louis LAVILLE, avec lequel il publie en 1996 Vers un nouveau contrat social (Desclée De Brouwer) et contribue au Dictionnaire de l'autre économie en 2005 (Desclée De Brouwer).

Université populaire et citoyenne à Roubaix

Agenda

ÉCOLOGIE URBAINE

* **La fin de ce monde n'est pas la fin du monde** avec **Patrick VIVERET** (philosophe)
Conférence-débat **mercredi 18 mars** 19h au Théâtre Pierre de Roubaix (entrée libre)
Séminaire le jeudi 19 mars matin (sur inscription)

CULTURE-MEMOIRE-DISCRIMINATION

* **Une histoire en partage** avec **Agnès ARQUEZ-ROTH**, directrice des partenariats à la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, présentation de cette nouvelle institution culturelle et de ses liens privilégiés avec la société civile.
Conférence-débat **mardi 24 mars** 18h 30 à la Médiathèque de Roubaix (entrée libre)

* **Chocolat** (Rafaël Padilla, ancien esclave, devenu le célèbre clown "Chocolat" dans la France du XIX^e siècle...)
pièce de théâtre, C^{ie} Les petits Ruisseaux, **mardi 14 avril** 19h à la Médiathèque de Roubaix (entrée libre)
suivie d'un débat avec **Gérard NOIRIEL** (historien) (entrée libre)

TRAVAIL ET INSERTION

* **RSA, quelle insertion professionnelle?** avec **Olivier JEANSON** (psychosociologue), directeur du pôle recherche de "TRANSFER-IOD" à Bordeaux.
Conférence-débat **jeudi 9 avril** 19h (lieu à préciser - entrée libre)
Séminaire le vendredi 10 avril matin (sur inscription)

* **La régulation des pauvres, du RMI au RSA** avec **Serge PAUGAM** (sociologue)
Conférence-débat **mardi 19 mai** 19h (lieu à préciser - entrée libre)
Séminaire le mercredi 20 mai matin (sur inscription)

Les cahiers de l'UPC déjà parus

- N° 1. Le creuset français, histoire de l'immigration** avec Gérard Noiriel
- N° 2. Les politiques d'insertion sont-elles justes ?** avec Simon Wuhl
- N° 3. Laïcité, Islam et République** avec Alain Gresh et Michel Tubiana
- N° 4. L'Économie solidaire et l'insertion : quels gisements d'emplois ?** avec Bernard Eme
- N° 5. Les différents visages du racisme** avec Mouloud Aounit et Pierre Tévanian
- N° 6. 20 ans de TUC, CES, Emplois jeunes, quel bilan pour avancer ?** avec Bernard Gomel
- N° 7. Mixité sociale ou assignation à résidence ?** Avec Sylvie Tissot et Saïd Bouamama
- N° 8. En attendant l'emploi, changer le travail** avec Bernard Gazier
- N° 9. Esclavage-colonisation, qu'avons nous fait de notre histoire ?**
Avec Olivier Le Cour Grandmaison et Christiane Taubira
- N° 10. Décroissance, terre et humanisme, du Sahara aux Cévennes** avec Pierre Rabhi*
- N° 11. Quelle autre Europe sociale ?** Avec Bernard Gazier (à Valenciennes)
- N° 12. Du RMI à l'allocation universelle** avec Yannick Vanderborght
- N° 13. Quelle autre Europe sociale ?** Avec Jean Claude Barbier (au pays des Sept Vallées)
- N° 14. Quelle autre Europe sociale ?** Avec Jean Gadrey et Nicolas Postel (à Dunkerque)
- N° 15. La science, le politique et le citoyen** avec Jacques Testart *
- N° 16. A quoi sert l'identité nationale ?** Avec Gérard Noiriel *
- N° 17. Quelle autre Europe sociale ?** Avec Dominique Méda
- N° 18. Contre le chômage, a-t-on vraiment tout essayé ?**
Forum citoyen pour bouger la politique de l'emploi
- N° 19. Faut-il en finir avec l'insertion ? / Quel nouveau service public ?**
Avec Robert Castel, Jean Gadrey et Bernard Eme.

* à paraître



Directeur de la publication : Bruno Matteï
Rédaction : Vincent Boutry
Photos : Pierre Wolf
Mise en pages : normal@no-log.org
Impression : www.flyer.be
Tirage: 1000 exemplaires
ISSN: 1778-039X